

FO AIA Ambérieu / Bordeaux / Bretagne / Cuers / Clermont / Toul

Solidaire avec les personnels du site de Toul-Domgermain !

■ L'avenir du site de Toul en question...

Notamment lors du dernier CTR, les représentants **Force Ouvrière** FO ont interrogé la direction centrale sur ce qu'elle entendait à propos de la maintenance à venir du NH90. Il nous a été répondu que l'EMA (l'Etat-Major des Armées), le SIAé et l'armée de Terre étudiaient les possibilités d'implantation des futures visites 300 heures entre le site de Toul-Domgermain (SIAé) et celui de la Base de Phalsbourg (Armée de Terre). **Le Comité de Surveillance du SIAé a donc finalement préféré implanter l'activité NH90 sur le site de Phalsbourg au détriment de celui de Toul.**

Cette décision prive le site de Toul d'une charge qui aurait pu compenser celle en nette diminution de la maintenance des PUMA qui sont en retrait de service, avec comme conséquence une fermeture à l'horizon (proche) de 2024 !

Pourquoi cette décision ? Comment le SIAé, le MINARM peuvent-ils ainsi condamner le site de Toul ?

■ La maintenance du NH90 peut se faire à Toul !

Ateliers rénovés, hangar récent, plots prêts à recevoir les NH90 : que la direction du SIAé nous explique pourquoi le Comité de Surveillance refuse de faire les visites 300 heures à Toul ?

■ Et le H160, le futur Hélicoptère Inter-armée Léger ?

Le HIL arrive dans les forces dès 2026 : la maintenance peut tout à fait se faire à Toul ! Que le SIAé envisage cette possibilité également.

■ D'autres charges peuvent également être envisagées en attendant

La réparation des Organes Accessoires et Equipements d'aéronefs, le démantèlement de machines anciennes générations, peuvent constituer des charges en capacité de maintenir un plan de charge pour Toul jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle génération d'hélicoptères !

Le SIAé avec ses AIA est incontournable pour assurer l'entretien des aéronefs dans les Forces... Il assure une certaine indépendance vis-à-vis des constructeurs en début de programme et les AIA sont seuls en capacité à réaliser sérieusement la maintenance sur des matériels vieillissants...

Certains évoquent des charges de fonctionnement qui seraient trop lourdes à Toul : où sont les éléments factuels et chiffrés ?



Le bassin du Toulais n'a vraiment pas besoin d'une nouvelle fermeture. Historiquement rappelons-nous de la fermeture du site de Kleber en 2008 avec la perte de plus de 1 000 personnes.

La fermeture de la BA de Toul, le 15^e RGA.

Nos collègues de Toul font le constat que dans leurs villages, écoles, commerces, la situation est suffisamment critique comme ça. Dans cette période de pandémie cela peut être le coup de trop sur ce bassin Tulois !

■ Quelque chose nous échappe

Nos collègues **FO** de Toul s'interrogent : « Au sein de notre société, nous traversons des moments difficiles ; nous nous devons de rester solidaires les uns envers les autres. Les personnels sont affaiblis, autant sur le plan mental que physique. Pourquoi devons-nous dépenser autant d'énergie pour démontrer toute la pertinence de conserver ce site industriel Tulois. Nous avons toujours joué la carte de la transparence avec nos interlocuteurs.

Pourquoi devons-nous faire cette démonstration ? »

Des questions se posent naturellement. Quelque chose leur échappe et nous échappe également. Nous avons besoin de réponses à ces questions.

COMMENTAIRES FO

Le secrétaire général de **FO Défense** et **FO** de l'AIA de Toul ont rencontré le conseiller social de la ministre après cette annonce : tout doit être envisagé pour maintenir de la charge sur le site de Toul.

Une rencontre doit être programmée pour faire le point fin mars.

L'ensemble des syndicats **FO** des AIA du SIAé affirme sa solidarité avec les personnels de Toul-Domgermain et refuse catégoriquement la fermeture de ce site SIAé qui n'a jamais démerité !

Toutes les pistes de solutions doivent être creusées pour éviter cette casse industrielle et économique pour la région.

Les élus Force Ouvrière FO au CTS du SIAé demande la réunion extraordinaire du Comité Technique Spécifique (ex CTR) du SIAé sans délai.

Paris, le 05 février 2021

